



**ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU  
MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER – FONTAINE**  
7 rue de Saint-Maurice – 25260 COLOMBIER-FONTAINE Tél. 06.82.13.07.58

**Compte-rendu**  
**Assemblée Générale Extraordinaire**  
du 02/03/2025

**Personnes présentes :**

Voir page 2.

**Ordre du Jour :**

1. 9h00 à 10h30: renouvellement des membres du CA.
2. 10h30 à 12h00: élection éventuelle d'un nouveau Bureau.
3. Pot de l'amitié.

## Personnes présentes :

### Membres du CA :

MM. Sébastien BATAILLARD, Joël BÉGUÉ, Alain CHOIGNARD, Gilles COURTOT, Didier JEANNEY.

### Gardes de Pêche :

Bernard COQUERET, Jean-Luc VAUTHERIN.

### Membres actifs:

Madame Sylvie LYAUTEY,

MM. Martial BERNARD, Jacki LAMBOLEY, Mickael PANNARD, Vincent ROSAK et Sacha ROSAK.

### Invités :

MM. Philippe GROSSO Président de la FDAAPPMA25,  
Guy COLOMBEL Président AAPPMA de Voujeaucourt,  
Jean-Pierre CORVEC représentant Madame le maire de Colombier-Fontaine,  
Gérard FRICHET Administrateur FD25 et Président de l'AMICALE de Montbéliard,  
Eric PUDIL guide de pêche d'AUDINCOURT,

### Absent excusé:

M. Benjamin PERROTTEY Garde de Pêche.

## 1) Accueil : heure début de séance: 09h20

- Le président remercie l'ensemble des adhérents présents tout en précisant qu'il aurait souhaité une plus grande mobilisation des pêcheurs compte-tenu de la crise que traverse leur association.
- Nombre de personnes présentes : 18
- Situation des adhérents le jour de l'AG : voir tableau ci-dessous.

ADHÉRENTS 2024	ADHÉRENTS 2025	S/TOTAUX
Membres du CA		
1	4	5
Gardes Particuliers		
0	2	2
Autres adhérents		
3	3	6
Total		13
Total votants		9

## 2) Avant de passer à l'ODJ, un bref historique a été présenté:

a) Concernant les présidents successifs depuis la création de notre association :

Association depuis l'origine			
Nom du président	Date de début	Date de fin	Durée
Charles PARROT	22 janvier 1914	30 novembre 1934	20 ans
Paul PETREQUIN	30 novembre 1934	30 novembre 1954	20 ans
Emile WERNY	30 novembre 1954	8 juin 1972	18 ans
Robert NOÉ	8 juin 1972	30 novembre 1991	19 ans
Pierre BIENMULLER	30 novembre 1991	25 novembre 2012	21 ans
Yves TOCHOT	25 novembre 2012	02 février 2020	8 ans
Joël BÉGUÉ	05 mars 2020		

**Dont Monsieur Robert NOÉ** créateur de l'Amicale de Montbéliard en 1977 et fervent défenseur de la mise en place d'un système réciprocaire.

b) Concernant nos actions :

i) 2016 et 2019 : Formation dispensée aux classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 des écoles primaires de Colombier-Fontaine, Saint-Maurice-Colombier, Lougres, Montenois, Etouvans, Longeville ainsi qu'au Collège Anatole France de Bethoncourt.

- **Thèmes choisis:**

- ✓ Le cycle de l'eau
- ✓ La vie dans nos rivières
- ✓ Pêche à la truite dans le ruisseau Rorbe (parking Baumann)

ii) 2018 : Implication de l'AAPPMA dans le projet de réhabilitation du ruisseau village:

- Evaluation de la couche de sédiment,
- Aide aux pêches électriques d'inventaires réalisées par la FD25,

iii) Tous les ans : Participation active aux entretiens du lit du ruisseau :

- Objectif : assurer le bon écoulement des eaux,
- Contrainte : respecter les règles dictées par le code de l'Environnement.

iv) 2017 et 2024 : Proposition d'une création de frayère à brochets à Longeville :

- Etude FD25 terminée,
- En attente de l'accord du propriétaire foncier avant travaux.

v) Travaux divers annuels :

- Entretien du pancartage
- Entretien du parking de pêche et de la mise à l'eau.
- Ramassage des détritux aux abords de nos cours d'eaux et des points R.

vi) 2021 et 2023 : Journées Francas à l'étang de Beutal avec l'aide de l'AAPPMA de Montbéliard



vii) Mai 2024 : constat d'une importante mortalité de truites dans le Bié Village :

- Un rapport AAPPMA a été adressé à PMA demandant que soit lancée une étude globale sur les différentes sources de pollutions affectant le ruisseau (assainissement non conforme en particulier) Le programme d'actions proposé par PMA, établit sur 3 ans, est satisfaisant. A SUIVRE.
- Les photos ci-dessous parlent d'elles même.



**Visitez notre site internet vous y trouverez toutes les informations concernant nos activités.**

### **3) Pourquoi des élections anticipées?**

a) Rappel :

- Au niveau national, le renouvellement des mandats est prévu fin 2026.
- Fin janvier nous étions 9.
- Nos STATUTS stipulent que notre CA soit être composé de 7 membres mini et de 15 maxi.

b) Situation actuelle de notre Conseil d'Administration:

- 1 membre change de fonction pour assurer celle de garde de pêche particulier (GPP)
- 3 démissions ont été validées en CA du 07 février dernier.
- Les 5 autres membres souhaitent également démissionner mais attendent les conclusions de l'AGE pour confirmer.

c) Cette situation nous obligeait à tenir cette AGE afin d'élire un nouveau CA composé d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier et d'un secrétaire. Aucune candidature enregistrée avant l'AGE mais sachant **que les inscriptions restaient possibles en séance**, nous devons dérouler la présentation qui s'imposait afin que les éventuels candidats présents s'inscrivent en connaissance de cause.

### **4) Qui peut être candidats ?**

a) Etre membre actif **2024 et 2025 à l'AAPPMA.**

b) Les mineurs 12/16 ans / **autorisation écrite des parents**

c) Les mineurs 16/18 ans / présenté par un candidat adulte qui en a informé les parents par écrit.

### **5) Autres informations utiles:**

a) Un membre inscrit mais absent excusé peut être élu.

b) Pas de vote /correspondance/pouvoir/procuration.

c) Aucun quorum n'est requis

d) Tous bulletins de plus de 15 noms seront déclarés nuls.

## **6) Appel à candidats dans la salle :**

- a) Aucun candidat ne s'est présenté, seules 5 personnes ont manifesté le désir d'apporter leurs aides mais se posent la question : avec quelle nouvelle équipe ? (composition du Bureau ?)
- b) Après les interventions du Président de la FD25 et du Président de l'Amicale de Montbéliard, nous avons tous manifesté le désir de sauver l'AAPPMA de Colombier-Fontaine.
- c) Avant d'entrevoir d'autres solutions de gestion de l'association (fusions, mise sous tutelle) qui pénaliseraient assurément nos pêcheurs, il a été décidé :
  - De se donner un temps de réflexion d'un mois environ,
  - De distribuer des flyers aux pêcheurs le jour de l'ouverture de la truite, le but étant de faire passer un dernier message d'alerte pour la sauvegarde de notre AAPPMA.

## **7) Plan d'actions retenu :**

- a) Monter une réunion fin avril réunissant toutes les bonnes volontés,
- b) Elire un nouveau CA, complémentaire ou non ?? Nouvelle AGE ??
- c) Gérer à minima l'association jusqu'à fin 2026 ?

Fin de séance : 11h55.

Le secrétaire,	Le trésorier,	Le président,
Gilles COURTOT	Alain CHOIGNARD	Joël BÉGUÉ
		